

Marché

Sécurité : une évolution en dents de scie



Après la chute de la sécurité privée en 2020, le rebond significatif qui a suivi s'avère de courte durée : le ralentissement de l'économie française pèse en effet sur la croissance de la profession, ce qui provoque un retour de la guerre des prix.

Une croissance dynamique en 2021 mais de courte durée

Décidément, l'évolution en dents de scie caractérise vraiment la physionomie de la sécurité privée ces dernières années. Et cela avec des amplitudes de plus en plus fortes. Les entreprises doivent faire preuve d'une grande capacité d'adaptation sur ce chemin cahoteux pour rester dans la course. La plupart y réussissent. Néanmoins, les professionnels estiment que les pouvoirs publics se montrent un peu frileux pour nouer concrètement des partenariats plus étroits avec la sphère privée.

Retour en arrière : la filière intégrant la surveillance humaine, la sécurité physique et électronique avait progressé de 3,7 % en 2019, pour plonger de 3,1 % l'année suivante -son plus mauvais score historique-, en raison de la crise sanitaire, selon les statistiques d'En Toute Sécurité.

Le rebond a été d'environ 6 % en 2021 pour atteindre un CA de 31 milliards d'€ : il faut remonter à 2002 (+8,3 %) pour trouver un

rythme plus élevé. Mais la conjoncture économique s'est lourdement dégradée en 2022 à cause de la guerre en Ukraine et du retour de l'inflation, si bien que la croissance devrait revenir à +2 % seulement.

L'épisode de la pandémie s'est finalement soldé par un score pas si catastrophique pour la profession si on compare avec la dégringolade de l'économie française en 2020 (-8,3 %). Il faut dire que la demande pour des prestations de sécurité était toujours là, mais qu'elle a été freinée par les confinements et autres complications de logistique, d'organisation ou de transport chez les donneurs d'ordre.

Une croissance dynamique en 2021

Les effets négatifs de la pandémie s'estompant, le rattrapage a été tout à fait spectaculaire en 2021. Le rebond de la sûreté aéroportuaire est emblématique : après l'effondrement des ventes en 2020 (-40 %) en raison du quasi-arrêt du trafic aérien pendant de longs mois, la croissance est d'environ 24 % l'année suivante,

sans pour autant retrouver le niveau d'avant-Covid.

Et l'on pourrait lister de nombreux secteurs ayant la même configuration : l'alarme anti-intrusion est ainsi passée de -7,8 % à +4 %, tandis que la formation en sécurité durement affectée par la fermeture des centres pendant la pandémie (-12,7 %) a rebondi à +6 %, tout comme la protection rapprochée en chute libre à cause de l'arrêt des déplacements de personnalités en 2020 (-30,6 %) qui est revenue à +8 % l'année suivante.

Les équipements de protection individuelle ont eu le vent en poupe pendant toute cette période (+6,6 % en 2020 et +11,2 % l'année suivante) en raison de l'explosion de la demande de masques de protection respiratoire, de gants et de vêtements pendant la pandémie.

On peut également remarquer le regain de la vidéosurveillance (de +1,5 % en 2020 à +6 %) et de la cybersécurité (+4,8 % puis +9,7 %), de même que les bonnes perfor-



Les organisations patronales enfin rassemblées

Décriées de longue date pour leurs querelles de chapelle, les organisations patronales de la sécurité parlent enfin d'une même voix depuis le printemps 2022.

La Fédération Française de la Sécurité Privée rassemble en effet des entités qui en avaient démissionné ou qui n'avaient jamais adhéré. Une véritable filière de la sécurité voit ainsi le jour avec cet organisme de réflexion, de proposition et de lobbying.

- Le GES, né en 2019 du rapprochement entre le SNES et l'USP avait toujours refusé de rejoindre la Fédération. Le syndicat de la surveillance humaine estime que les évolutions de la FFSP l'incitent désormais à la rejoindre.

- L'Ufacs, né en 2021 du rapprochement de l'Unafos et de FPS pour devenir le syndicat unique de la formation en sécurité, constitue également une recrue de choix, car cette activité est essentielle pour la professionnalisation des métiers de la sécurité.

- Le SESA, qui réunit les sociétés de sûreté aéroportuaire, revient à la fédération après en avoir démissionné en 2020 suite à des divergences avec une autre organisation extérieure.

- Même démarche pour Fedesfi (transport de fonds) qui retourne à la FFSP après en avoir démissionné en 2016.

Ces nouvelles adhésions interviennent juste après le départ de Claude Tarlet, président et fondateur en 2013 de l'organisation qui s'appelait alors Anaps. C'est Jean-Christophe Chwat, vice-président de la FFSP et issu du GPMSE (syndicat de la sécurité électronique) qui l'a remplacé, avec une volonté affichée de rassembler. Dans la foulée, la gouvernance a été modifiée et féminisée.

Si l'Agora des directeurs sécurité est partenaire de la FFSP, il manque encore le CDSE (Club des directeurs de sécurité des entreprises) pour représenter pleinement les donneurs d'ordre.

La nouvelle configuration de la FFSP devrait lui donner davantage de poids dans les discussions avec les pouvoirs publics. Une telle situation ne s'était pas reproduite depuis le début des années 2000 lorsque l'UFISS, qui rassemblait également plusieurs syndicats patronaux, avait disparu en raison de divergences de vues.

mances régulières de la télésurveillance résidentielle (+9 %) et de la téléassistance (+4,5 %).

En revanche, le transport de fonds est resté en territoire négatif en 2021 (-3 % contre -10,3 % l'année précédente), en raison de la désaffection structurelle du grand public pour l'argent liquide et son engouement croissant pour le paiement électronique.

L'intervention sur alarme a vu son score se détériorer (+9,2 % puis +2 %), ce qui s'explique par le fait que les entreprises de ce secteur ont été très sollicitées en 2020, car de nombreux sites fermés durant les confinements nécessitaient des rondes de contrôle accru. Un phénomène qui ne s'est pas reproduit l'année suivante

Les nuages s'accumulent

Tous les signaux étaient donc en train de repasser au vert pour une année 2022 satisfaisante : la croissance de l'économie française était au rendez-vous, la demande en sécurité restait dynamique, stimulée par des innovations constantes.

Un point noir est cependant apparu dès la mi-2021 : la pénurie de personnel. De nombreux salariés ont en effet déserté la profession durant la pandémie, car ils ont

changé de secteur d'activité ou ont décidé de moins travailler. Cette attitude a pris une telle ampleur que des entreprises de sécurité -de surveillance humaine surtout, mais aussi en électronique- se sont avérées incapables d'assurer des contrats pourtant bel et bien signés.

La situation s'est subitement aggravée avec la guerre en Ukraine. L'économie s'est rapidement dégradée de façon significative, tandis que l'inflation semble s'être installée durablement avec une hausse des prix d'environ 5 %. C'est ainsi que les coûts des transports internationaux et de l'énergie se sont envolés, alors que certains composants électroniques sont venus à manquer. Un exemple parmi d'autres : le prix du transport d'un conteneur Shanghai-Le Havre a bondi de 2 500\$ avant la crise sanitaire à 15 000\$ en 2022. Les prévisions de croissance de la France -un baromètre également valable pour la filière de la sécurité- ont été considérablement revues à la baisse, passant de +4,5 % initialement en 2022 à un peu plus de 2 %. Avec la prolongation de la guerre en Ukraine et les bouleversements que cela entraîne dans le monde entier, la dégradation devrait encore se poursuivre en 2023, avec une estimation de la croissance inférieure à 1 %, selon les prévisions

des experts. La crise économique est donc bien là.

Pour la sécurité privée - et tout particulièrement pour la sécurité électronique qui s'approvisionne largement en Chine -, les conséquences sont lourdes. Les entreprises sont obligées de procéder à plusieurs augmentations de prix dans l'année, ce qui ne s'était jamais produit jusqu'à présent. Les relations se tendent avec les donneurs d'ordre qui ont justement pour consigne de leur direction générale de réduire les coûts.

Il devient très difficile pour une entreprise de s'engager sur des contrats pluriannuels, car elle n'a aucune idée de l'évolution des prix d'ici deux ans. C'est pourquoi, peu de sociétés de gardiennage ont répondu à l'appel d'offres pour la sécurité des Jeux Olympiques, n'ayant d'ailleurs pas aujourd'hui assez de personnel pour remplir les missions habituelles. Or, il faudrait 30 000 agents supplémentaires pendant la période des J.O. Un challenge qui semble difficile à relever sans avoir recours massivement aux forces de l'ordre, à l'armée ou à des agents de sécurité venus de l'étranger.

Recomposition de la profession

Le choc économique planétaire ne sera pas sans répercussions durables sur la sécurité privée. Sans gros risque de se tromper, on peut imaginer un retour de la guerre des prix, tant en surveillance humaine qu'en sécurité électronique. Et cela va évidemment provoquer une érosion des marges et donc une plus grande probabilité de sociétés accusant des pertes financières, voire en faillite. Quelques cas sont déjà signalés en 2021, à l'instar de SGI, Procedo ou Excelium.

Selon les statistiques d'En Toute Sécurité, 66 % des entreprises de la filière sécurité étaient rentables en 2020 (contre un pic historique de 75 % en 2016) et le rebond de 2021 a porté cette catégorie d'entreprises à plus de 70 %. Mais il serait logique que cette proportion redescende à moins de 65 % en 2022 et 2023.

Autre conséquence : la multiplication des regroupements. Ils sont déjà légion dans la surveillance humaine, car l'ambition est de figurer parmi les ténors afin de pouvoir être retenu par les grands comptes. La tendance est assez similaire dans la sécurité électronique et la cybersécurité.

Ce mouvement est d'ailleurs visible dans le monde entier, avec la constitution de groupes internationaux de taille considérable. C'est ainsi que le britannique G4S

Marché



Des agents de sécurité armés plus nombreux

s'est fait racheter en 2021 par l'américain Allied Universal, donnant naissance à un mastodonte de 18 milliards de \$, employant plus de 800 000 collaborateurs à travers 90 pays.

Opération d'envergure également dans la sécurité électronique avec l'accord signé

fin 2021 pour l'acquisition de l'américain Stanley Security par le suédois Securitas, portant sur un CA de 1,7 milliard de \$.

La pandémie de Covid et l'objectif des donneurs d'ordre de réduire leurs coûts jouent comme un accélérateur de la digitalisation de la profession. Assez en retard sur ce plan par rapport à d'autres industries, la sécurité privée met dorénavant les bouchées doubles sur cette question. Outre les efforts

des entreprises bien installées, on observe l'éclosion de nombreuses start-up innovantes dans des domaines très pointus comme les vêtements de sécurité connectés ou la détection d'objets abandonnés. L'intelligence artificielle semble être un atout majeur pour s'assurer un avenir ra-

Une majorité de sociétés de gardiennage rentables

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Sociétés bénéficiaires	70%	68%	61%	71%	63%	65%
A l'équilibre	11%	11%	15%	12%	13%	14%
En perte	11%	10%	13%	8%	14%	13%
En faillite	8%	11%	11%	9%	10%	8%

Source : Atlas d'En Toute Sécurité

Les dix principales sociétés de surveillance humaine en France

Chiffre d'affaires en millions d'euros, comprenant le gardiennage, la sûreté aéroportuaire et l'intervention sur alarme

	2021	2020	2019	2018	2017
1 Seris Security ⁽¹⁾	608	585	543	403	356
2 Securitas France	537	522	563	604	604
3 Fiducial Private Security ⁽²⁾	385	370	189	181	179
4 Samsic Sécurité	280	263	290	243	157
5 Onet Sécurité	179	177	172	172	158
6 Atalian Pôle Sûreté	178	162	183	169	170
7 Goron	134	120	114	101	94
8 Luxant Group ⁽³⁾	128	56	53	50	49
9 Protectim	123	114	113	95	60
10 Mondial Protection	119	123	138	115	97

Source : Atlas d'En Toute Sécurité

(1) Acquisition de Konsalnet (Pologne) en 2019

(2) Acquisition de Prosecur Security en septembre 2020

(3) Acquisition d'Octopus Sécurité en octobre 2020

Des agents de sécurité armés plus nombreux

Pour la première fois, le CNAPS, agence de régulation de la profession, a fait un point sur l'activité d'agents de sécurité armés dans son rapport annuel publié en mai dernier. Ce segment de marché, qui est né voici trois ans après l'adoption d'une loi sur le sujet en 2017 et un décret de décembre 2018, reste encore très confidentiel.

Un total de 1 500 cartes professionnelles dédiées à cette activité a été délivré, ce qui se compare aux plus de 200 000 cartes d'agents non armés répertoriés en France et aux 126 000 agents réellement en activité.

En 2021, le CNAPS a délivré 119 cartes autorisant l'usage d'une arme à l'issue des sessions de formation spécifiques organisées. Un total de 339 demandes d'entrées en formation sont parvenues au CNAPS et 315 ont été délivrées. Neuf autorisations d'exercer, valables cinq ans, ont été délivrées à des organes de formation pour qu'ils mettent en place des cursus dédiés.

Ce sont essentiellement les services internes sur des sites sensibles (centrales nucléaires, par exemple) qui emploient des agents armés. Ils sont une douzaine faisant travailler 1 380 agents.

Ces chiffres montrent la proportion marginale d'agents armés en France. On estime que le nombre d'agents armés ne devrait pas dépasser de beaucoup les 2000. Ce extrêmement peu par rapport à l'Espagne où environ 15% des agents sont armés.

dieux. Quant à la reconnaissance faciale, elle reste interdite sur la voie publique, ce qui pénalise les sociétés ayant investi dans cette technologie, mais de nombreuses voix s'élèvent contre cette réglementation tatillonne que l'on ne retrouve d'ailleurs pas dans les autres pays européens.

Malgré ces éléments négatifs, la profession reste portée par une demande dynamique et une multiplication des risques. Il faudra qu'elle s'adapte à ces nouvelles conditions du marché, mais elle a déjà démontré dans le passé qu'elle savait le faire. ■

PATRICK HAAS

Directeur des publications En Toute Sécurité

N.B. : tous les chiffres mentionnés

dans ce texte sont extraits de l'Atlas

d'En Toute Sécurité (www.security-info.com)